

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL

Séance ordinaire fixée au jeudi 14 juin 2007 à 17 h 30 au siège de la Communauté situé au 1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2400 à Montréal.

PRÉSENCES

Aucun membre n'est présent.

Vu l'article 15 du Règlement intérieur numéro 2001-2 de la Communauté métropolitaine de Montréal et en raison de l'absence des membres suite à l'avis par la résolution numéro CE07-101 du comité exécutif qui leur a été transmis, la séance n'a pas lieu, faute de quorum constaté à 17 h 50.

Claude Séguin
Secrétaire